ISSN : 0294 - 4693

DLP 25-10-900228 5





GRANDES CULTURES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES POITOU-CHARENTES

Bulletin n° 189 (17/90) du 22 OCTOBRE 1990

COLZA	: Traitement altises
CEREALES	: La jaunisse nanisante toujours aussi dangereuse
TOUTES CULTURES	: Attention aux campagnols

COLZA

Stade : Les stades vont de B3 à B7.

Situation

Altises : les captures se sont intensifiées, on atteint le pic de vol.

Préconisation

La préconisation du bulletin précédent (traitement autour du 20 Octobre) reste valable. Intervenez impérativement avant la fin de la semaine si ce n'est déjà fait.

Utilisez du Mavrik si vous observez des pucerons sur vos parcelles.

CEREALES

JAUNISSE NANISANTE

Situation

Le vol de pucerons vecteurs de la jaunisse nanisante est en cours. La capacité de ces pucerons à transmettre le virus est très élevée pour la troisième année consécutive. Une vigilance extrême est toujours de rigueur sur les céréales sensibles (blé, orge et avoine).

Préconisations

Intervenir dès le stade 1 feuille si plus d'une plante sur 10 porte au moins un puceron (fréquent dans les levées antérieures au 20 Octobre).

Intervenir au stade 2 feuilles dans le cas contraire.

Prévoir un renouvelement du traitement 15 jours à 3 semaines plus tard si le temps doux et ensoleillé se maintient.

INFORMATION SUR LA NOUVELLE MALADIE DU BLE TRANSMISE PAR LA CICADELLE *PSAMMOTTETIX ALIENUS*

Situation

Une nouvelle maladie du blé transmise par une cicadelle a été observée au cours de la campagne 89-90 dans les départements du Cher, de l'Yonne, de la Nièvre, de l'Indre et plus ponctuellement en Champagne, en Auvergne, en Alsace et dans le sud de l'Ile de France. **Les symptômes correspondant à cette maladie n'ont pas été détectés dans la région Poitou-Charentes jusqu'à présent.** Une note faisant un point complet sur ce nouveau problème sera diffusée ultérieurement.

P28

Préconisation

Ne pas tenir compte de cette nouvelle maladie lors des interventions insecticides à l'automne.



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE RÉGIONAL
DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
13, Rte de la Forêt - BIARD
86000 POITIERS Tél. : 49.58.39.02

Publication périodique - Imprimerie de la Station Poitou-Charentes
Directeur Gérant : J. P. PIQUEMAL
CPPAP n° 1664 A.D.
Abonnement annuel :
Chèque bancaire ou postal à l'ordre du
sous régisseur de recettes Avertissements Agricoles

TOUTES CULTURES : CAMPAGNOLS

Situation

Des piégeages et observations visuelles effectués fin Septembre et début Octobre ont permis d'observer, sur certains secteurs sensibles, une remontée dangereuse des populations **notamment dans les bermes.**

Le risque est différent, d'une région à l'autre, en fonction de la pluviométrie estivale.

PIEGEAGE DEBUT OCTOBRE

Secteur de Beauvoir/Aiffres - Chizé :

. Densités moyennes : - dans les bermes = 260 campagnols /ha
- dans les luzernes = 70 campagnols /ha.

. La reproduction se maintient à un niveau assez élevé :
50 % des femelles sont gestantes et/ou allaitantes
37 % des mâles sont actifs.

Sur les communes ayant fait l'objet d'un piégeage, 90 % des bermes présentent un danger, à court terme, pour les futurs semis de céréales et les jeunes colzas.

OBSERVATIONS VISUELLES

Secteurs de Ruffec, Saint Amand de Boixe, Chaunay, Couhé : populations élevées et forte activité dans de nombreuses bermes et prairies (luzernes et RGI).

Secteur d'Aulnay : activité faible sauf localement en bordure de la forêt d'Aulnay.

Secteur de Surgères, Saint Saturnin du Bois : dans l'ensemble, les populations sont faibles.

Secteur de Marans : densité et activité faibles, un peu plus élevées dans la partie Nord-Ouest.

Secteur d'Usseau : activité à peu près nulle dans cette zone.

Secteur de Villiers - Echiré : forte activité et densités élevées dans de nombreuses bermes et quelques luzernes surtout sur Saint Pompain, Villiers en Plaine.

Conclusions

Dans les zones sensibles qui ont bénéficié de quelques pluies estivales, les populations de campagnols ont fortement remonté surtout dans les bermes, point de départ des dispersions.

Préconisations

Une observation s'impose avant de prendre une décision de lutte ; toutefois, **partout où l'activité est importante dans les bermes, il convient de traiter au moment des semis de céréales.**

Dans les prairies, les densités sont généralement moins élevées ; mais dans certaines parcelles, des foyers actifs doivent être traités pour limiter l'extension des campagnols.